



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2010

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, MM. GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, MM. LACASSAGNE, SOROSTE, DOMÈGE, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. GRENADE, Vice-Président ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. BRISSON, Mmes DURRUTY, CONTRAIRES, Conseillers Titulaires ; M. POUEYTS, Mmes CASTEL, LANNEVERE, DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. GRENADE à M. BOROTRA ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à M. CÉLAN ; Mme DURRUTY à M. GOUFFRANT ; Mme CONTRAIRES à Mme PRADIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 3 - ADMINISTRATION GENERALE.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame GIBAUD-GENTILI rend compte au Conseil des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 1^{er} décembre 2009 : Souscription d'un marché après appel d'offres en vue des prestations de collecte des conteneurs d'apports volontaires dédiés à la récupération du verre conformément aux prix unitaires prévus dans le bordereau des prix unitaires du marché.
- 10 décembre 2009 : Cessions de véhicules réformés. Consultation du 16 novembre 2009 :
 - Lot n° 1 : cession à la Société ERROBI d'ITXASSOU au prix de 350 euros ;
 - Lot n° 3 : cession à Monsieur Christophe ARQUEY à PESSAC au prix de 4 000 euros.
- 10 décembre 2009 : Délégation du droit de préemption urbain au profit de la Commune d'Anglet à l'occasion de la demande d'acquisition par les membres de la succession de Madame Eugénie HIRIGOYEN d'un terrain cadastré BX 26, d'une superficie de 5 370 m² situé rue de Jouanicot à Anglet.

...

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle

de légalité le

15 FEV. 2010

Publié le

15 FEV. 2010



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,

Christian MILLET-BARBÉ

- 10 décembre 2009 : Délégation du droit de préemption urbain au profit de la Commune d'Anglet à l'occasion de la demande d'acquisition par les membres de la succession de Madame Eugénie HIRIGOYEN d'un terrain cadastré BZ 2, d'une superficie de 5 791 m² situé 74, rue de Jouanicot à Anglet.
- 15 décembre 2009 : Cession de véhicules réformés. Consultation du 16 novembre 2009. Lot n° 2 : cession à la Société DECONS Z.A. à SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX au prix de 461 euros.
- 16 décembre 2009 : Offre d'achat au prix de 90 500 euros + 9 500 euros de frais d'agence de la propriété PARTARRIEU constituant le lot n° 11 de la copropriété sise 6, avenue de Biarritz à Anglet.
- 18 décembre 2009 : Offre d'achat au prix de 2 400 000 euros des lots de copropriété 89 à 112 de la Résidence Mendi-Eder sise rue Itxaso Eder à Biarritz appartenant à la S.A. Investigations et Investissements Immobiliers.
- 18 décembre 2009 : Offre d'achat au prix de 1 220 000 euros des lots de copropriété 113 à 152 de la Résidence Milady sise rue Iduski-Eder à Biarritz appartenant à la S.A. Investigations et Investissements Immobiliers.
- 21 décembre 2009 : Délégation de droit de préemption urbain au profit de l'Etablissement Public Foncier Local Pays Basque à l'occasion de l'aliénation par la SCI DMD du lot n° 1 de la copropriété située 13, bis Place Sainte-Ursule à Bayonne.
- 24 décembre 2009 : Contrat de prêt de 5 millions d'euros auprès de Dexia Crédit Local pour financer les investissements 2009 et 2010 et les restes à réaliser 2009 du budget principal.
- 31 décembre 2009 : Contrat de prêt de 5 millions d'euros auprès de Calyon pour financer les investissements 2009 et 2010 et les restes à réaliser 2009 du budget principal.
- 31 décembre 2009 : Contrat de prêt de 5 millions auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes pour financer les investissements 2009 et 2010 et les restes à réaliser 2009 du budget principal.
- 31 décembre 2009 : Mise en place d'un accord cadre pour des prestations de géomètres topographes.
- 04 janvier 2010 : Prescription de l'enquête publique sur le projet de modification n° 5 du P.L.U. de la Commune de Biarritz.
- 06 janvier 2010 : Contrat de prêt de 5 millions d'euros auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne pour financer les investissements 2009 et 2010 et les restes à réaliser 2009 du Budget Annexe de l'Assainissement.
- 25 janvier 2010 : Avenant n° 3 au contrat d'assurances passé avec la SMACL pour couvrir la flotte automobile et les risques annexes de la Communauté d'Agglomération.
- 26 janvier 2010 : Cession d'un véhicule à la Société Basque Automobile

DONT ACTE

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté d'agglomération BAYONNE ANGLET BIARRITZ
Numéro de l'acte	60
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	5.2 - Fonctionnement des assembles
Objet de l'acte	OJ 3 du conseil du 12 février 2010 délibération relative au compte rendu des décisions prises par le Président
Statut de la transmission	8 - Reçu par MININT
Identifiant unique de télétransmission	064-246400030-20100212-60-DE
Date de transmission de l'acte	15/02/2010
Date de réception de l'accuse de réception	15/02/2010